



**Conditions générales :**

**L'objet du contrat** est de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties, signataires du registre concernant ce présent contrat, en vue de :

- soutenir l'exploitation des producteurs
- fournir des paniers de saison et de qualité dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP

Cet engagement réciproque se traduit comme suit :

<b>Le (la) producteur(trice) s'engage à :</b>		<b>L'adhérent(e) s'engage à :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre tout en œuvre pour approvisionner régulièrement l'adhérent(e) grâce à sa propre production</li> <li>• informer l'adhérent(e) de la vie de l'exploitation</li> <li>• faire preuve de transparence sur ses modes de production</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• venir chercher les produits commandés à chaque distribution, ou le cas échéant à les faire récupérer par une personne de son choix. Toute commande non récupérée sera perdue</li> <li>• partager les risques et les bénéfices avec le (la) producteur(trice)</li> </ul>

La résiliation du contrat de la part de l'adhérent(e) implique l'obligation pour ce dernier de trouver un remplaçant pour la fin du contrat en cours, selon des modalités financières fixées entre eux.

**Le règlement**, de préférence par chèque à l'ordre du producteur, est à remettre, dans sa totalité, à l'AMAP Cultures d'avenir lors de la signature du registre des contrats.

**Date, lieu de livraison:** le jeudi soir (férié compris), de 18h30 à 19h30, Ecole Charles Péguy de Yutz

**Conditions particulières :**

**Producteur(trice) :** GAEC Aux Sœurs des Champs, à Inglange - Méghann et Tamara CHRISTEN

**Mode de production :** Agriculture biologique et paysanne, dans le respect de la nature, du développement de la biodiversité, de la fertilité des sols, sans utilisation d'engrais ni pesticides issus de la chimie de synthèse.

**Offre :** Jus de Pommes : 100% pommes bio.

Nectar de Mirabelles : 60% mirabelles bio – eau – 15g de sucre non bio – acide ascorbique

Conserves de légumes : produits transformés 100% bio à partir de leur production à la Conserverie à Metz

**Période - rythme :** du 23 MARS au 30 NOVEMBRE 2023 – ponctuel

**Particularités :** Bouteilles/verrines à rendre propres aux productrices, pour cela penser à bien rincer dès que le contenant est vide. Se munir de quoi transporter les bouteilles/verrines du lieu de distribution à votre domicile.

**Prix du panier :**

	JUS DE POMMES	NECTAR DE MIRABELLES
Bouteille 1 litre	3,60€	Non dispo

	Caviar d'aubergine (145 g)	Ketchup de betterave (145 g)	Pickles de concombre (baie rose et aneth 390 g)	Pickles de concombre (graines de moutarde 395 g)
Verrine	4,50€	4,00€	4,50€	4,50€

	Sauce Tomate (235 g)	Confiture coing / fève de tonca (g)	Confiture pomme / gingembre (285 g)	Confiture pomme / épices chai (290 g)
Verrine	5,90€	4,80€	4,80€	4,80€

Composition des conserves ci-après

CONSERVES BIO	Composition
<b>Caviar d'aubergine</b>	aubergine (88%), jus de citron, huile d'olive, ail, sel, poivre
<b>Ketchup de betterave</b>	betterave(69%), vinaigre de cidre, sucre, graine de moutarde, sel, poivre
<b>pickles de concombre baie rose et aneth</b>	Concombre (48%), vinaigre de cidre, eau, sucre, aneth, baies roses, sel
<b>pickles de concombre graines de moutarde</b>	Concombres (48%); vinaigre de cidre, eau, sucre, graine de moutarde (1,5%), sel
<b>sauce tomate</b>	tomate (78%), oignon, ail, basilic, jus de citron, sel, huile d'olive, thym
<b>confiture coing / fève de tonca</b>	sucre, coing,(29%), tomate verte (26%), jus de citron, fève de tonka (0,11%)
<b>confiture pomme/gingembre</b>	pomme, sucre, eau, gingembre
<b>confiture pomme/épices chaï</b>	pomme, sucre, eau, épices
<b>Jus de pomme</b>	100% pomme